



Assemblée Générale du Club Stéphanois de Scrabble Jeudi 13 octobre 2016 - Maître Kanter à Saint-Etienne

Jeudi 13 octobre 2016, chez Maître Kanter, a eu lieu l'assemblée générale du Club Stéphanois de Scrabble. La plupart des adhérents étaient présents tout d'abord pour participer aux deux parties de l'après-midi, une comptant pour le classement et une joker préparée pour se divertir. C'est Charles Bozzaco Colona qui remporte les deux tournois. A la suite de ces deux épreuves, les participants sont invités à assister à l'Assemblée Générale. Henri Perriot dresse le rapport moral et Christiane Gouttard le rapport financier, ils sont adoptés tous deux à l'unanimité. Henri se retire de la présidence du Club après plus de 30 ans de bons et loyaux services et passe le relais à Gérard Gouttard. Celui-ci prend la parole et remercie Henri pour son efficacité et son dévouement durant toute cette période. Il propose qu'Henri soit élevé au rang de Président d'Honneur du Club, ce que toute l'assemblée approuve d'un bloc. Puis vient le moment où le Club offre à Henri un bon cadeau pour la FNAC, un bon cadeau payé par tous les adhérents, par le Club ainsi que par les membres extérieurs, Firminy, Andrézieux... Gérard poursuit son discours, rappelle le rôle de chacun des membres du bureau et nomme Roger Martinet vice président, décision approuvée également par tous. Gérard évoque aussi la perspective des 40 ans du Club en 2017, invite les adhérents à suggérer des idées et charge Michelle Blache-Bouvier et Françoise Dursapt d'avancer sur le sujet. Un grand moment dans cette AG, c'est quand le Club offre un bouquet de fleurs à Carmen Valéro, une personne qui a marqué le Club par sa gentillesse, sa fidélité, sa bonne humeur. Elle était très émue. Roger Martinet reçoit la Coupe des Solos qu'il a brillamment remporté devant Charles Bozzaco Colona. D'ailleurs Charly, créateur du site Internet rejoint le bureau du Club. Gérard rappelle le Jeu de la Métare qui aura lieu cette saison le samedi 18 février. Pour la comptabilité, pour lever toute ambiguïté un commissaire aux comptes est nommé, il s'agit de Jean-Claude Didier qui vérifiera les comptes une fois par mois.

